

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences

2022



Sarreguemines
Confluences

SOMMAIRE

3 ➔ Edito

4-5 ➔ Compte administratif 2022
Budgets annexes

6 ➔ Ressources Humaines

7-9 ➔ Développement économique

10 ➔ La Petite Enfance

11 ➔ Transports urbains et péri-urbains

12 ➔ Assainissement

13 ➔ Eau potable

14 ➔ GEMAPI

15-16 ➔ Déchets ménagers

17 ➔ Enseignement supérieur et formation

18 ➔ Communication, animations et événementiels

19 ➔ Médiathèque

20-21 ➔ Equipements sportifs

22 ➔ Aménagement du territoire : l'Habitat

23 ➔ Politique de la Ville

23 ➔ Chantier d'insertion

24 ➔ Très Haut Débit

25 ➔ Transition énergétique et développement durable

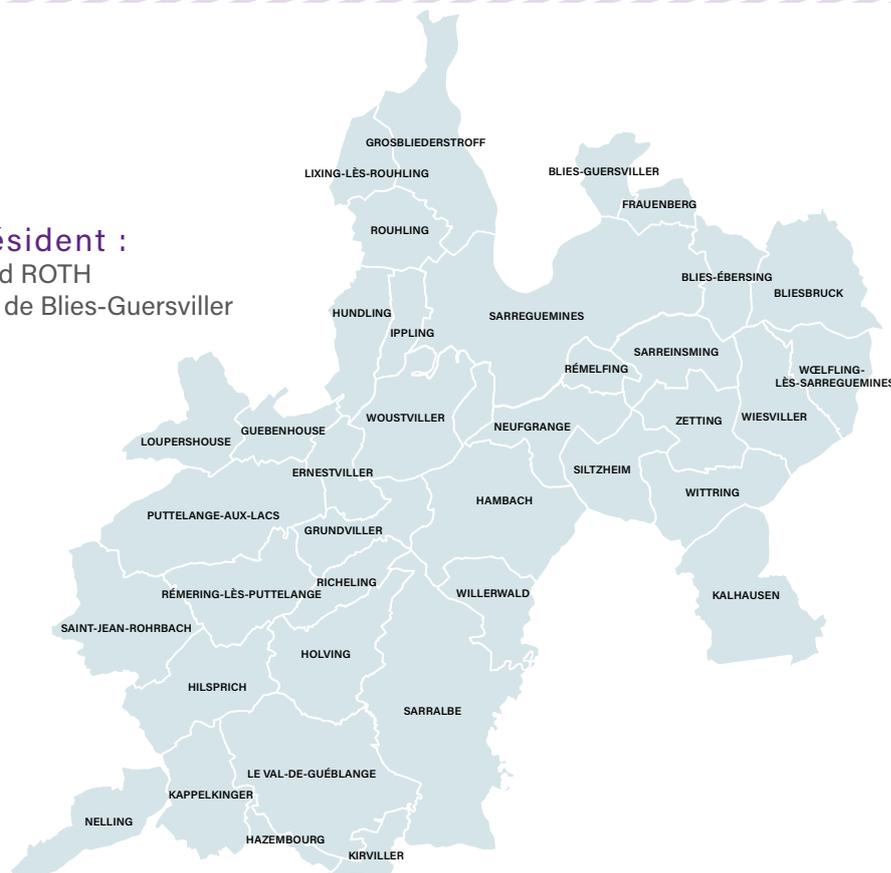
26 ➔ Tourisme

27 ➔ Urbanisme

27 ➔ Voies vertes/pistes cyclables

28 ➔ Système d'information géographique (SIG)

1 Président :
Roland ROTH
Maire de Blies-Guersviller



15 Vice-présidents :

Marc ZINGRAFF (maire de Sarreguemines), Sonya CRISTINELLI-FRAIBOEUF (maire de Woustviller), Jean-Claude CUNAT, Jean-Claude KRATZ (maire de Loupershouse), Dominique LIMBACH, Joël NIEDERLAENDER, Jean-Marc SCHWARTZ, Jean-Bernard BARTHEL, Durkut CAN, Gaston MEYER, Dominique GEY, Hubert BOURING (maire de Rémelfing), Claude DECKER (maire de Puttelange-Aux-Lacs), Jean-Luc ECHIVARD (maire de Rémering-Lès-Puttelange), Christiane MALLICK (maire de Lixing-Lès-Rouhling).

65 conseillers communautaires :

Marielle ALLARD, Etienne BANHOLZER (maire de Wittring), Alain BARDA, Eric BAUER, Stéphanie BEDEVÖLKER, Isabelle BEHR, Irène BERG, Gérard BERGANTZ, Virginie BLAZY, François BOURBEAU, Murielle BREINTENBACH, Régis BRUCKER, Sonia BUR (maire du Val-de-Guéblange), Christine CARAFA, Bernard CLAVÉ (maire de Holving), Alain DANN, Pierre-Jean DIDIOT (maire de Sarralbe), Carole DIDIOT, Véronique DOH, Lucien DORSCHNER (maire de Frauenberg), Ludovic ESTREICH (maire de Kirviller), Jean-Claude FELD, Cyrille FÉTIQUE (maire de St-Jean-Rohrbach), Evelyne FIRTION, Anne FOLNY, Bernard FOUILHAC-GARY (maire de Zetting), Michaël FREYERMUTH (maire de Kalhausen), Michèle GABRIEL, Armand GILLET (maire de Hilsprich), Henri HAXAIRE (maire de Willerwald), Christiane HECKEL, Roger HEIM (maire de Ernestviller), Anne-Marie HENRY, Marie-Thérèse HEYMES-MUHR, Sébastien JUNG, Philippe LEGATO (maire de Ippling), Jean-Luc LUTZ (maire de Bliesbruck), Christine MARCHAL, Patricia MOMPEN (maire de Hundling), Sandrine MOMPEN (maire de Neufgrange), Daniel MULLER (maire de Hambach), Jean-Pierre MULLER (maire de Hazembourg), Nicole MULLER-BECKER, Sylvain NEUGEBAUER (maire de Richeling), Jean-Luc NEUMANN, Bernadette NICKLAUS, Denis PEIFFER, Franck PHILIPPI (maire de Wiesviller), Bertrand POTIÉ (maire de Kappelkinger), Jeannine QUODBACH, Michel ROUCHON, Hervé RUFF (maire de Guebenhouse), Sébastien SCHMITT (maire de Siltzheim), Jean-Paul SCHMITT, Jacques SENDRAS (maire de Grundviller), Pascal TARILLON (maire de Blies-Ébersing), Christophe THIEL (maire de Nelling), Corinne THINNES, Sylvie THIRION, Maxime TRITZ, Jean-Claude VOGEL, Michaël WEBER (maire de Woëfling-lès-Sarreguemines), Pascal WEISSLINGER (maire de Grosbliederstroff), Yves ZINS (maire de Sarreinsming).

38 communes :

Bliesbruck, Blies-Ébersing, Blies-Guersviller, Ernestviller, Frauenberg, Grosbliederstroff, Grundviller, Guebenhouse, Hambach, Hazembourg, Hilsprich, Holving, Hundling, Ippling, Kalhausen, Kappelkinger, Kirviller, Lixing-lès-Rouhling, Loupershouse, Nelling, Neufgrange, Puttelange-aux-Lacs, Rémelfing, Rémering-Lès-Puttelange, Richeling, Rouhling, Saint-Jean-Rohrbach, Sarralbe, Sarreguemines, Sarreinsming, Siltzheim, Wiesviller, Willerwald, Wittring, Woëfling-lès-Sarreguemines, Woustviller, Zetting.

L'édito



Travailler ensemble pour concrétiser des projets d'envergure que les communes ne pourraient pas accomplir seules, tel est l'objectif d'une intercommunalité.

Notre engagement fort en faveur du développement économique est guidé par la volonté de placer l'emploi au coeur de nos actions. Conforter l'emploi, créer de nouveaux services, améliorer le cadre de vie des habitants de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines

Confluences sont parmi nos priorités. La réalisation du rapport d'activités est bien plus qu'un simple exercice annuel répondant aux obligations légales du Code Général des Collectivités Territoriales. Il fournit l'occasion pour chacun, élus, partenaires de l'Agglomération et citoyens, d'avoir une meilleure connaissance du travail des élus et des services de la Communauté d'Agglomération.

Ce rapport d'activités de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences dresse un bilan, chiffres à l'appui, des actions et événements de l'année 2022 ainsi que les perspectives pour l'année à venir.

Je vous invite à le parcourir.

Très bonne lecture !

Roland Roth

Président de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences

Le territoire en quelques chiffres

139 060 092,86€
Budget primitif agrégé

355 agents
à votre service

14
séances plénières et
réunions du Bureau*
en 2022

185
délibérations

65 267
habitants

33 503
hectares

* Bureau : organe exécutif composé du Président, des Vice-présidents et des Maires de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences.



Le compte administratif est le bilan des dépenses et des recettes réellement exécutées au cours de l'année. La Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences dispose d'un budget principal et de quatre budgets annexes : le développement économique, les déchets ménagers, l'assainissement et les transports.

FONCTIONNEMENT

RECETTES	
Répartition	En euros
Dotations et participations diverses	16 841 451,37
Fiscalité	29 971 651,00
Produits des services et redevances	9 886 098,15
Autres produits e gestion (revenus des immeubles, subventions...)	3 653 116,26
Recettes exceptionnelle	600 000,00
Total des recettes	60 952 316,78
% recettes fiscales	49,17%

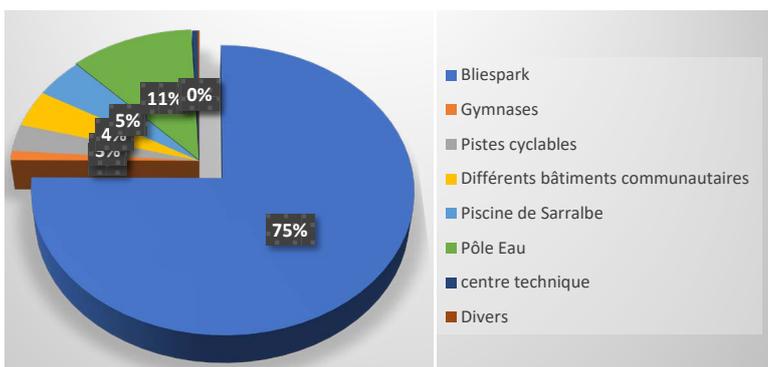
DEPENSES	
Répartition	En euros
Charges à caractères général	11 165 017,49
Charges de personnel	8 071 193,51
versement aux communes	15 676 037,16
charges d'intervention	11 611 701,26
Charges financières	390 590,68
Dotations aux provisions	249 008,78
Total des recettes	47 163 548,88
%recettes fiscales	33,24%

INVESTISSEMENT

RECETTES	
Répartition	En euros
Subventions d'équipement	1 403 519,64
Emprunt	1 799 000,00
FCTVA	1 155 663,11
Recettes d'ordre	13 969 294,11
Total des recettes	18 327 476,86

DÉPENSES	
Répartition	En euros
Remboursement capital emprunt	11 165 017,49
Subventions versées	8 071 193,51
Fonds de concours versés aux communes	15 676 037,16
Dépenses d'quipement	11 611 701,26
Travaux	390 590,68
Total des recettes	249 008,78

FOCUS SUR LES PRINCIPAUX TRAVAUX



Bliespark	6 192 236,20 €
Gymnases	86 945,82 €
Pistes cyclables	251 676,46 €
Différents bâtiments communautaires	342 903,72 €
Piscine de Sarralbe	373 931,94 €
Pôle Eau	941 286,91 €
centre technique	42 084,00 €
Divers	15 847,32 €
Total	8 246 912,37 €

Budget principal

Chiffres-clés 2022

Dépenses réelles de fonctionnement : **37 194 113,44 €**
 Virement vers le développement économique : **3 000 000 €**
 Virement vers les déchets ménagers : **580 000 €**
 Fonds de concours ordinaire unique : **30 000 € / an / commune**
 (dernière année du programme)
 Phase de convergence des taux d'imposition de la CASC et de la CCAL
 Convergence progressive vers une redevance d'assainissement unique
 Taux de réalisation des dépenses de fonctionnement : **90,45%**
 Excédent cumulé de clôture : **6 672 828,04 €**
 Dépenses d'équipements et travaux d'investissement : **3 957 881,37 €**

Perspectives 2023

Dotation de solidarité pour les 38 communes : **1 198 100 €**
 CFE : **22,18%** / TH : **8,04%** / TFB : **0,219%** / TFNB : **2,99%**
 Prise en charge nette du FPIC : **1 241 493 €**
 Encours de dette au budget principal : **5 871 727 €**
 soit **88,49 € par habitant** (ratio de 14 % des recettes réelles de fonctionnement, soit une capacité de désendettement de 52 jours, ce qui est raisonnable)
 Gestion maîtrisée des charges de fonctionnement

Budgets annexes

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

	Fonctionnement	Investissement	Résultat global cumulé toutes sections
Dépenses réelles et d'ordre	2 686 318,61 €	10 795 937,67 €	13 482 256,28 €
Recettes réelles et d'ordre	4 688 484,07 €	9 843 182,35 €	14 531 666,42 €
Résultat 2022 provisoire	2 002 165,46 €	-952 755,32 €	-411 687,46 €

TRANSPORT

	Fonctionnement	Investissement	Résultat global cumulé toutes sections
Dépenses réelles et d'ordre	5 161 029,46 €	923 888,82 €	6 084 918,28 €
Recettes réelles et d'ordre	5 652 301,91 €	421 642,75 €	6 073 944,66 €
Résultat 2022 provisoire	491 272,45 €	-502 246,07 €	-10 973,62 €

ASSAINISSEMENT

	Fonctionnement	Investissement	Résultat global cumulé toutes sections
Dépenses réelles et d'ordre	6 446 393,21 €	6 087 932,18 €	12 534 325,39 €
Recettes réelles et d'ordre	5 950 457,27 €	3 080 302,58 €	9 030 759,85 €
Résultat 2022 provisoire	-495 935,94 €	-3 007 629,60 €	-3 503 565,54 €

DÉCHETS MÉNAGERS

	Fonctionnement	Investissement	Résultat global cumulé toutes sections
Dépenses réelles et d'ordre	11 574 394,21 €	3 447 969,44 €	15 022 363,65 €
Recettes réelles et d'ordre	11 626 764,82 €	927 915,38 €	12 554 680,20 €
Résultat 2022 provisoire	52 370,61 €	-2 520 054,06 €	-2 467 683,45 €

EAU POTABLE

	Fonctionnement	Investissement	Résultat global cumulé toutes sections
Dépenses réelles et d'ordre	2 274 810,78 €	2 550 427,25 €	4 825 238,03 €
Recettes réelles et d'ordre	2 975 162,67 €	2 121 108,43 €	5 096 271,10 €
Résultat 2022 provisoire	700 351,89 €	-429 318,82 €	271 033,07 €

Sincérité et transparence financière

L'Agglo fait partie des 25 collectivités françaises désignées par le Gouvernement pour expérimenter un **nouveau dispositif de fiabilisation des comptes publics locaux**. L'objectif est d'apporter de la transparence à la communication financière et budgétaire de l'Agglo, gage de **crédibilité pour les citoyens, les élus et les partenaires financiers et institutionnels**. La première phase d'audit des comptes (2020-2022) s'achève. Une restitution en présence des magistrats de la Cour des Comptes est prévue au cours du 1er semestre 2023. A partir de cette restitution l'expérimentation de la fiabilisation des comptes entrera dans un deuxième cycle de travaux et de sécurisation des procédures et maîtrise des risques.

Pour assurer les services publics de sa compétence, la communauté d'agglomération s'appuie sur son personnel. La maîtrise des frais de personnel est impérative à l'heure où elle se voit confier de plus en plus de compétences par l'Etat.

Chiffres-clés 2022

Budget :

frais de personnel (hors formation et médecine du travail)

13 895 428,51€ (CA 31/12/22 - uniquement le chapitre 012)

Autres :

355 agents au 31/12/2022, dont

272 stagiaires/titulaires,

20 salariés en chantier d'insertion,

14 agents en détachement.

199 agents ont bénéficié d'une formation pour une durée total de 767 jours de formation.

Faits marquants 2022

- Augmentation de la valeur du point d'indice (point gelé depuis 01/02/2017),
- Élections professionnelles le 08/12/2022 (membres du Comité Social Territorial),
- Prolongation d'un an des conventions de partenariat en matière de complémentaire santé et de prévoyance,
- Poursuite de la procédure de certification des comptes,
- Extension des organismes qui sont destinataires de la DSN,
- Augmentation importante du nombre d'agents qui bénéficient du télétravail (30 bénéficiaires contre 2 en 2021),
- 20 jurys / entretiens d'embauche,
- DuoDay 2022 : 7 duos concrétisés (contre 4 en 2021 et 2 en 2020),
- Signature des « 7 engagements » (sécurité routière) avec la Préfecture de la Moselle et ateliers de sensibilisation,
- Adhésion au Service National Universel,
- Soutien à l'AFPR (association française des premiers répondants) + Géocœur,
- Instauration de la médiation préalable obligatoire,
- Maison de l'eau (installation du personnel dans le bâtiment)
- Le Code Général de la Fonction Publique remplace les lois

statutaires.

Perspectives 2023

- Augmentation de la valeur des titres restaurant (8€ contre 4€ aujourd'hui ET participation de l'employeur de 60% contre 50% aujourd'hui),
- Suppression de la minoration pour absences qui vient réduire le montant des primes,
- Revalorisation du forfait « mobilités durables »,
- Nouveaux locaux pour le chantier d'insertion.



Le développement économique est une des compétences clés de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences : la création d'emploi, l'implantation de nouvelles entreprises sur son territoire sont des vecteurs d'attractivité. La Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences agit alors par le biais de l'aménagement de ses zones d'activités, la commercialisation de parcelles dédiées à l'activités économique, l'attribution de subventions ou encore l'organisation d'évènements spécifiques.

Chiffres-clés 2022

1 200 000 € HT de travaux pour les terrassements de la phase ouest de Woustviller

1 950 000 € HT de travaux pour les terrassements de la phase 4 de l'Europôle 2

Vente du bâtiment relais sur l'Europôle 2 à la SEML

Organisation de quatre comités A2i : **84 068 €** de subvention versée à 18 entreprises

AMIE 57 : **4 dossiers** votés en 2022 pour un montant de **110 000 €**, sur un budget total prévu de **200 000 €**.



Faits marquants 2022

- Organisation du Grand Marché des Producteurs du 9 octobre 2022,
- relance des « petits déj éco » dans leur nouvelle formule, à destination des chefs d'entreprises,
- commercialisation active de l'Europôle 2 et du Parc d'Activités de Woustviller,
- terrassement de la phase Ouest du Parc d'Activités de Woustviller permettant la commercialisation de 10 Ha supplémentaires,
- terrassements de la phase 4 de l'Europôle 2 permettant de commercialiser 5 Ha supplémentaires,
- démarrage des travaux de plantations à l'Europôle 2,
- renouvellement des couches de roulement du giratoire Rue Dumaire à Sarreguemines,
- renouvellement des couches de roulement sur le Parc d'Activités de Woustviller
- attribution du marché signalétique de zones,
- coupure de l'éclairage public dans les zones d'activités communautaires de 23h00 à 05h00.



Perspectives 2023

- Organisation de la première édition du Marché des producteurs de printemps qui a vocation à changer de commune d'implantation chaque année. Un partenariat avec l'école de la commune retenue est noué afin de sensibiliser les plus jeunes au « bien manger » et au « manger local »,
- Poursuite des dossiers de la ZAC du GROSSWALD et de la ZAC EDISON,
- Etudes pour l'aménagement de la phase 3 de l'Europôle 2,
- Poursuite des diverses études liées à l'implantation d'un projet industriel sur l'Europôle 2,
- Poursuite de la commercialisation du Parc d'Activités de Woustviller,
- Organisation de la première édition du Marché des producteurs de printemps qui a vocation à changer de commune d'implantation chaque année. Un partenariat avec l'école de la commune retenue est noué afin de sensibiliser les plus jeunes au « bien manger » et au « manger local »,
- Poursuite des dossiers de la ZAC du GROSSWALD et de la ZAC EDISON,
- Etudes pour l'aménagement de la phase 3 de l'Europôle 2,
- Poursuite des diverses études liées à l'implantation d'un projet industriel sur l'Europôle 2,
- Poursuite de la commercialisation du Parc d'Activités de Woustviller,
- Création de la voirie de la phase ouest du Parc d'Activités de Woustviller,
- Finalisation des plantations à l'Europôle 2,
- Mise en place de l'ensemble de la signalétique sur les zones d'activités communautaires,
- Finalisation du deuxième parking de covoiturage à l'entrée de l'Europôle 2,
- Poursuite des renouvellements des couches de roulement dans les zones d'activités communautaires,
- Vente de terrains : A. PRINZ (23 530), MALDANER (2 117), ALTRANS (15 000), OPTIMAS (130 000), NP LOG (4 777), MALEZIEUX (36 372),
- Enveloppe annuelle A2i : 100 000 €.

Chiffres-clés du fichier des entreprises sur l'ensemble des zones industrielles et commerciales :

Zones	Nb ent	En %	Nb salariés	En %
Zone Industrielle Sarreguemines Sud	183	44,63%	4038	38,68%
Zone commerciale de Sarreguemines	55	13,41%	731	7,00%
Zone industrielle de Rémelfing	6	1,46%	277	2,65%
Zone de Grosbliedertroff	10	2,44%	533	5,11%
Parc d'activités de Woustviller	34	8,29%	501	4,80%
Zone artisanale de Hambach	6	1,46%	215	2,06%
Zone de l'Europôle de Hambach	22	5,37%	2286	21,90%
Zone artisanale de Rouhling	10	2,44%	122	1,17%
Avenue marchande de Grosbliedertroff	25	6,10%	323	3,09%
Pépinière Espace Entreprise	20	4,88%	59	0,57%
Zone commerciale de Sarralbe	8	1,95%	70	0,67%
Zone industrielle de Sarralbe	31	7,56%	1285	12,31%
Type	Nb ent	En %	Nb salariés	En %
Industrie	62	15,12%	4799	45,97%
Automobile	62	15,12%	1894	18,14%
commerce	105	25,61%	1131	10,83%
Services	64	15,61%	948	9,08%
Bâtiment	50	12,20%	570	5,46%
Transport	17	4,15%	545	5,22%
Negoce	29	7,07%	393	3,76%
Artisanat hors BTP	21	5,12%	160	1,53%



Espace Entreprise :

pépinière, hôtellerie d'entreprises, animateur économique

Espace Entreprise effectue pour le compte de la CASC une mission de développement économique qui porte sur douze zones d'activités (industrielles, artisanales et commerciales) ainsi que sur la pépinière basée sur site. Espace Entreprise a une mission d'intermédiation entre le chef d'entreprise et l'écu.

Chiffres-clés 2022

Budget : 106700 euros

CA 2022 : 428347 euros

RN 2022 : 16431 euros

1479 personnes orientées en 2022

91 créateurs / repreneurs accompagnés

Ateliers loués à 100 %

Bureaux loués à 78 %

40 entreprises « domiciliées » chez Espace Entreprise

18 dossiers A2I instruits pour 84100 euros de subventions allouées

4 dossiers AMIE57 pour 110000 euros de subvention allouées

Faits marquants 2022

- L'année 2022 a vu le démarrage de plusieurs projets sur les zones communautaires, NP LOG à Rouhling, SDAA à Woustviller et FICO Filtration à Sarreguemines,
- L'année a été marquée par une forte demande de foncier constructible sur l'ensemble du territoire et de bâti plus particulièrement sur Sarreguemines,
- Espace poursuit sa mission d'instruction de la subvention d'exploitation de la CASC (A2I) et a répondu à un appel d'offre de la Région afin de devenir un pôle de référence « Entreprendre ensemble » pour l'accueil des créateurs / repreneurs sur le territoire et animer le réseau local des acteurs de la création / reprise (EPCI, Ville, Département, Consulaires, PFIL, Banques, Comptables...) et animer une promotion de créateurs / repreneurs chaque année,
- La création d'entreprise sur notre territoire a été particulièrement dynamique en 2022, 19 créateurs (issus CASC) ont d'ailleurs bénéficié du prêt d'honneur de la PFIL pour un montant global de 145500 euros,
- 2022 a vu la reprise des petits déjeuners économiques avec l'Agglo et l'animation de 4 soirées du club des chefs d'entreprise.

Perspectives 2023

- La commercialisation des parcelles de Woustviller se poursuit avec plusieurs projets de construction ou d'extension qui doivent voir le jour en 2023 malgré un contexte compliqué compte tenu de la hausse des prix des matériaux et d'une plus grande difficulté d'accès au crédit,
- La CASC a lancé en ce début d'année un grand plan de travaux pour moderniser le site avec notamment un raccordement au réseau de chaleur, la climatisation, un rafraîchissement des locaux, une nouvelle rampe PMR pour desservir le bâtiment hébergeant la CCI et la création de trois nouvelles salles de réunion...,
- Espace Entreprise reprendra à l'issue de ces travaux en gestion directe les anciens locaux du GRETA qui seront redistribués pour l'activité « salles de réunion » dont l'offre globale sera complètement revue,
- Le nouveau site internet d'Espace verra le jour au second trimestre 2023,
- La promotion de créateurs / repreneurs « Entreprendre ensemble » a démarré son parcours de six ateliers, il prendra fin en septembre 2023.

L'animation du pôle « Entreprendre Ensemble » a trois grands objectifs pour 2023 :

- La création d'un guide A4 d'accueil du créateur sur le territoire,
- Une réflexion sur la micro-entreprise sur notre territoire (2 créations sur 3),
- L'organisation au courant du dernier trimestre d'un salon de la création d'entreprise à Sarreguemines.



CRÈCHES

Les actions développées par la Communauté d'Agglomération en faveur de l'accueil de la petite enfance visent à renforcer l'attractivité des zones d'activités économiques, favoriser le retour des jeunes parents à leur vie professionnelle et améliorer la conciliation de la vie professionnelle et familiale. Avec la création des multi-accueils « l'Atelier des Lutins » sur l'Europôle à Hambach en 2005 et « la Bulle enchantée » sur la zone industrielle de Sarreguemines en 2011, la Communauté d'Agglomération a entendu proposer aux salariés et aux entreprises de ces zones d'activités un service d'accueil collectif de qualité et de proximité. L'Atelier des Lutins et la Bulle enchantée, dotés chacun d'une capacité d'accueil maximale de 65 places, accueillent les jeunes enfants de 10 semaines à 4 ans, du lundi au vendredi de 7h à 19h. Gérés par l'entreprise Les Petits Chaperons Rouges dans le cadre d'un contrat de délégation de service public, ils proposent un accueil régulier, occasionnel ou d'urgence, ainsi qu'un accueil adapté aux enfants porteurs de handicap. Les crèches appliquent les tarifs horaires de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales. La Communauté d'Agglomération a également intégré dans ses compétences les Relais Petite Enfance (RPE) de Sarreguemines en 2006 et de Sarralbe en 2017, dont elle assure la gestion en direct. Les deux Relais ont fusionné en 2020.

LE RELAI PETITE ENFANCE

La Communauté d'Agglomération a également intégré dans ses compétences les Relais Petite Enfance (RPE) de Sarreguemines en 2006 et de Sarralbe en 2017, dont elle assure la gestion en direct. Les deux Relais ont fusionné en 2020. Le RPE a vocation à informer, conseiller et accompagner les parents, les assistants maternels et ceux souhaitant le devenir, dans leurs démarches. Il propose également un soutien à la parentalité, des actions de professionnalisation des assistants maternels, ainsi que de nombreuses animations et soirées à thème en faveur des parents, des enfants et des assistants maternels.



Faits marquants 2022

RPE

- Changement de dénomination de Réseau Parents Assistants Maternels (RPAM) à Réseau Petite Enfance (RPE) et adoption du nouveau référentiel de compétences,
- Reprise des sorties après la pandémie : centre nautique, médiathèque, musée, chèvrerie...,
- Accent sur la professionnalisation des assistants maternels : mise en place de groupes de parole, réunion d'information sur la nouvelle convention collective du secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile, réunion d'information sur le développement du langage,
- Spectacle de Noël « les 12 mois de l'année »,
- Phase d'élaboration de la Convention Territoriale Globale (CTG) conclue Caisse d'Allocations Familiales (anciens Contrat Enfance Jeunesse),
- Démarrage de la construction de la crèche transfrontalière à Brebach, en partenariat avec la Ville de Sarrebruck.

Perspectives 2023

RPE

- Animations spécifiques « semaine nationale de la petite enfance du 20 au 24 mars »,
- Action visant la promotion du métier d'assistants maternels et de gardes d'enfants à domicile,
- Organisation des 30 ans du relais,
- Renouveau du projet de fonctionnement auprès de la Caisse d'Allocations Familiales.

Chiffres-clés 2022

Crèches

La Bulle Enchantée a accueilli **218 enfants**. La crèche affiche un taux d'occupation réalisé de **70,43%** (temps de présence des enfants) et un taux d'occupation financier de **80,54 %** (heures facturées aux parents)

L'atelier des Lutins a accueilli **230 enfants**. La crèche affiche un taux d'occupation réalisé de **72,44 %** (temps de présence des enfants) et un taux d'occupation financier de **79,74 %** (heures facturées aux parents)

RPE

Le territoire compte **221** assistants maternels agréés par la Protection Maternelle et Infantile (PMI).

Le Relais a été saisi de **6062 contacts** (émis et reçus). **59%** des usagers ont contacté le relais concernant leurs droits ou devoirs et pour un accompagnement administratif.

93 parents se sont tournés vers le relais afin d'avoir une liste d'assistants maternels ou des renseignements sur les différents modes d'accueil.

14 assistantes maternelles ont suivi une formation et **18** assistants maternels ont participé aux groupes de parole et réunions à thème en soirée.

Le relais a proposé **117** temps collectifs dans **10** communes du territoire avec **1171** participants : **615** enfants, **189** assistants maternels et **367** parents ont participé aux animations organisées par les RPE (matinées d'éveil, atelier musical, sortie ferme, spectacles et animations en partenariat avec la médiathèque, la ludothèque, les crèches, le centre nautique, etc).

Crèches

- Ouverture de la crèche transfrontalière à Brebach, en partenariat avec Sarrebruck, prévue en fin d'année 2023.



La mobilité pour tous les habitants de la Communauté.

Le réseau de transport de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences est géré en régie directe. Le réseau CABUS est composé de 4 lignes urbaines et de 9 lignes suburbaines complémentaires des lignes FLUO de la Région Grand Est et comporte à la fois des services en horaires fixes et des services "CABUS à la demande".

La tarification, plus avantageuse, fixée par la Communauté d'Agglomération s'applique aussi aux 9 lignes FLUO qui concernent notre territoire.

Ces principes ont été étendus aux communes de l'ancienne Communauté de Communes de l'Albe et des Lacs au 1^{er} septembre 2020 à l'occasion du déploiement du nouveau schéma de transport communautaire.

Chiffres-clés 2022

CABUS à la demande : **14 000 réservations** en 2022

Nombre de scolaires abonnés : **3 800**

Versement Mobilité perçu : **2 850 000 €**

Recettes commerciales : **442 000 € HT**

Participation au transport pour les Personnes à Mobilité Réduite : **63 000 € HT**

Faits marquants 2022

- Mise en exploitation de 2 autocars GNC pour la ligne 8 du réseau Cabus (Woelfling-Bliesbruck-Sarreguemines),
- Remplacement de 2 bus au gazole par 2 bus au GNC pour la ligne 7 du réseau Cabus (Sitzheim-Sarreinsming-Sarreguemines),
- Début de l'expérimentation de covoiturage domicile-travail avec l'opérateur Klaxit.

Perspectives 2023

- Expérimentation d'un système de billettique légère,
- Installation de la vidéo-protection dans les bus urbains de la régie,
- Rénovation des locaux de la gare routière et remplacement de l'affichage voyageurs,
- Mise à niveau de la signalisation et du mobilier urbain sur les communes de l'Albe et des Lacs,
- Poursuite de l'expérimentation de covoiturage domicile-travail avec l'opérateur Klaxit,
- Adaptation des lignes et horaires du réseau urbain.



Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences

klaxit

L'Agglo de Sarreguemines paie vos covoiturages

Téléchargez l'app Klaxit



Gestion des réseaux d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales et des ouvrages d'épuration. Suivi du contrat de délégation de service public pour la gestion de la station d'épuration de Sarreguemines. Gestion du Service Public d'Assainissement Non Collectif

Chiffres-clés 2022

Budget :

Fonctionnement : **6 450 000 €HT**

Investissement : **3 670 000 €HT**

Soit un budget total de **10 120 000 €HT**

Autres :

20 stations d'épuration, **119** postes de relèvement, **330** déversoirs d'orage, **650 km** de réseau

11 000 000 m³ d'eaux traitées – **2 900 000 m³** facturés
24 300 usagers



Faits marquants 2022

- Reprise intégrale des réseaux secteur Nord-Ouest à Sarralbe, rue des Fauvettes, rue des Hirondelles et rue de la Forêt,
- renouvellement réseau rue Bel Air à Grundviller,
- installation d'une station d'injection de nitrate de calcium à Sarralbe,
- consultation pour la réhabilitation de la station d'épuration de Sarreinsming,
- étude de réhabilitation de la lagune de Saint-Jean-Rohrbach,
- étude temps de pluie sur l'agglomération de Sarreguemines,
- installation du service dans la Maison de l'Eau,
- renouvellement de la conduite de refoulement pont de Sarreinsming,
- reprise réseau Vieille Ville Sarreguemines,
- reprise réseau rue de Beau Site Sarreguemines,
- reprise réseau rue du Stade à Rémelfing,
- renouvellement complet réseau rue du Stade Woustviller,
- étude pour l'équipement des points A2,
- renouvellement d'équipement de la station d'Holving : aération, clarificateur, armoires,
- renouvellement de la voirie de la station d'épuration de Sarreguemines,
- fin de l'étude de diagnostic amont pour les stations de Willerwald et Sarreguemines.

Perspectives 2023

- renouvellement du contrat d'exploitation des postes de refoulement de Sarreguemines, du marché de curage, du marché d'analyses, du marché d'achat de réactifs,
- travaux de réhabilitation de la station d'épuration de Sarreinsming,
- étude de déraccordement des eaux pluviales sur l'agglomération de Sarreguemines,
- fin de l'étude temps de pluie sur l'agglomération de Sarreguemines,
- étude de diagnostic permanent sur les systèmes d'assainissement de Willerwald et Sarreguemines,
- poursuite du remplacement des armoires électriques,
- poursuite des travaux de sécurisation des postes de refoulement,
- équipement des points A2
- étude pour la réutilisation des eaux usées traitées de la Step de Rouhling pour l'arrosage du golf,
- fin des travaux Sarralbe secteur Nord-Ouest,
- fin des travaux Sarreguemines Vieille Ville,
- reprise assainissement rue du Gal De Gaulle à Sarreguemines,
- démarrage renouvellement de réseau Côte des Vignobles à Grosbliederstroff,
- élimination d'eaux claires parasites à Siltzheim,
- élimination d'eaux claires parasites à Neufgrange.

Gestion des réseaux et ouvrages d'alimentation en eau potable sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences. Suivi des cinq contrats de délégation de service public.

Chiffres-clés 2022

Budget

Fonctionnement : 3 000 000 € HT

Investissement : 2 100 000 € HT

Soit un budget total de 5 100 000 € HT

Autres

16 forages, 1 prise d'eau en Sarre, 1 captage de sources, 7 usines de traitement, 26 unités de stockage, 614 km de réseau

5 485 000 m³ prélevés – 3 800 000 m³ vendus
25 500 abonnés

Faits marquants 2022

- Choix du mode de gestion pour 2024 : la délégation de service publique,
- Intégration du syndicat des eaux de la région de Sarralbe,
- Schéma directeur d'eau potable : état des lieux,
- Renouvellement du réseau rue des Romains à Sarreguemines,
- Travaux de mise en sécurité des forages d'Alsting,
- Renouvellement des conduites d'eau potable Pont des Alliés à Sarreguemines,
- Renouvellement de la conduite d'eau potable Pont de Sarreinsming,
- Renouvellement de la conduite d'eau potable rue des Fauvettes, rue des Hironnelles et rue de la Forêt à Sarralbe,
- Renouvellement conduite rue de la Source à Holving,
- Construction d'un surpresseur à Zetting,
- Extension impasse des Prés à Holving annexe Hirbach,
- Extension lotissement Woog à Herbitzheim 3^{ème} tranche.



Perspectives 2023

- Consultation pour la délégation pour l'exploitation du service,
- Schéma directeur d'assainissement : modélisation et propositions,
- Renouvellement de réseau rue de Beau Site à Sarreguemines,
- Renouvellement de réseau secteur Vieille Ville à Sarreguemines,
- Renouvellement de la station de décarbonatation à Grosbliederstroff,
- Régénération du forage F1 d'Alsting,
- Rénovation du réservoir de Rémering,
- Reprise étanchéité dôme réservoir Buchholz haut Sarreguemines,
- Renouvellement de réseau Ruelle Ronde / rue de la Forêt au Val de Guéblange,
- Renouvellement de réseau rue Saint Jacques à Kappelkinger,
- Renouvellement de réseau rue de Hambach à Grundviller,
- Renouvellement de réseau rue Nationale à Holving annexe Ballering,
- Extension lotissement Buehl 3^{ème} tranche à Grundviller,
- Extension lotissement la Petite Reine à Richeling.



Entretien et aménagement de cours d'eau. Défense contre les inondations. Protection et restauration des milieux aquatiques
La Communauté d'Agglomération intervient sur les projets qui présentent un intérêt général, les autres opérations relèvent des propriétaires riverains.

Chiffre-clé 2022

Recettes de la taxe GEMAPI : 555 000 €

Faits marquants 2022

- Travaux de confortement de la digue de Diefenbach,
- Etude de danger des systèmes d'endiguement de Sarralbe,
- PAPI d'intention de la Sarre : étude de ruissellement, étude de coulées de boues, étude hydraulique globale...,
- Enlèvement d'embâcles à Sarreguemines, Frauenberg et Blies-Schweyen.

Perspectives 2023

- Fin des travaux de confortement de la digue de Diefenbach,
- Achèvement de l'étude de danger des systèmes d'endiguement de Sarralbe,
- Suite des études du PAPI d'intention de la Sarre,
- Enlèvement d'embâcles,
- Etude de renaturation du Strichbach avec la Communauté d'Agglomération Forbach Porte de France.



La collecte et le traitement des déchets des habitants de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences sont des services de proximité par excellence dont notre EPCI assure la tâche depuis sa création. Ces services contribuent à la qualité du cadre de vie de la population de nos 38 communes. Au souci constant d'assurer un service de qualité s'ajoute la difficulté de la maîtrise des coûts pour notre intercommunalité. La collecte est essentiellement assurée en régie et la compétence traitement a été déléguée au SYDEME auquel nous adhérons.

Chiffres-clés 2022

Budget :

Montant de la TEOM : **9 206 630,00 €**

Produits de service dont la redevance pour les déchets non ménagers : **556 350,92 €**

Autres :

7 759,02 tonnes de déchets enfouis, **13 081,81 tonnes** de déchets en valorisation thermique,

2 357,08 tonnes de déchets valorisables collectés en sacs orange et bornes jaunes,

1 184,86 tonnes de fibreux collectés en apport volontaire,

2 315,30 tonnes d'emballages en verre collectés,

2 741,60 tonnes de déchets fermentescibles collectés,

5 398,10 tonnes de déchets verts traités en plateforme de compostage et de méthanisation.

Faits marquants 2022

Cette année 2022 a été marquée par le changement des modalités de collecte, avec le renforcement des points de tri, qui a monopolisé un maximum de ressources et qui se poursuivra en 2023 :

- La densification de notre parc de bornes « verre » et « papiers » afin d'améliorer nos performances de collecte. 37 nouvelles bornes à papier et 40 nouvelles bornes à verre ont été achetées.
- Le passage de la collecte des emballages en multiflux (sac orange) à la collecte en points de tri avec l'achat et la mise en place de 343 bornes jaunes.
- Le recrutement de chauffeurs pour la collecte des bornes de tri,

- La commande de BOMS avec grue pour la collecte des emballages légers en bornes de tri. Le passage à de la location a été nécessaire avant de pouvoir réceptionner ces 3 véhicules.
- La réorganisation complète des points de tri pour permettre un usage plus facile et plus sécurisé,
- La création de nouvelles plateformes pour la mise en place de bornes de tri,
- Une campagne de communication spécifique pour le lancement de la collecte des emballages légers en points de tri.

Mais le service s'est également engagé sur ces autres points :

- La mise en place des Extensions des Consignes de Tri, en partenariat avec le SYDEME dans le cadre de l'appel à candidature CITEO,
- La signature d'une convention de prestation de service pour la collecte des emballages légers en bornes de tri avec la CCAB et la CAFPF afin d'optimiser nos moyens logistiques,
- La reconstruction du local gardien de la déchèterie de Rouhling qui n'était plus aux normes pour la prise de poste des agents en place,
- La rénovation du local gardien de la déchèterie de Sarreguemines,
- La mise en service de nouveaux conteneurs à déchets verts dans les communes volontaires,
- La mise en place de garde-corps spécifiques et normalisés pour la dépose des gravats à la déchèterie de Woustviller,
- Le développement et la conduite d'animations en milieu scolaire, à la demande.

MÉMO-TRI!

À PARTIR DU 1^{ER} MARS 2022
100% DES EMBALLAGES SE TRIENT!

Utilisation provisoire des sacs orange en attendant la mise en place progressive des bornes d'apport volontaire dans les communes À PARTIR D'AVRIL 2022.

NOUVEAUTÉ

Boîtes, pots, gobelets et boîtes en plastique, tubes, poches et films en plastique, capsules en plastique, sachets, bilisters et films en plastique.

DEPOSER EN VRAC SANS SAC. APLATIR LES BOUTEILLES ET LES BÉCHES ALIMENTAIRES DANS LE SENS DE LA LONGUEUR. INUTILE DE LAVÉR LES EMBALLAGES (bien les vider). NE SURTOUT PAS LES EMBALLER.

SEULES LES EMBALLAGES SE TRIENT DANS CETTE BORNE. LES OBJETS EN PLASTIQUE QUI NE SONT PAS DES EMBALLAGES SONT À DÉPOSER DANS LE SAC BLEU.

DEPOSER DANS LES BORNES BLEUES TOUS LES PAPIERS ET PETITS EMBALLAGES EN CARTON NON SOUILLÉS.

Journaux, revues, magazines et prospectus (sans film plastique), Cables et enroulés, Couvertures, enveloppes et imprimés, Cahiers, blocs-notes, livres et tous les autres papiers, Petits emballages cartonnés.

DEPOSER EN VRAC SANS SAC. APLATIR LES EMBALLAGES EN CARTON.

LES GROS CARTONS SONT À DÉPOSER EN DÉCHÈTERIE.

0800 191 880



Perspectives 2023

Les actions déjà engagées en 2022 et à finaliser en 2023 sont :

- La densification de notre parc de bornes verre et papiers afin d'améliorer nos performances de collecte avec l'achat de bornes supplémentaires,
- La réception de 3 nos BOMS avec grue pour la collecte des emballages légers en points de tri pour mettre fin à la location de 3 équipements équivalents,
- La réorganisation et la création de certains points de tri pour permettre un usage plus facile et plus sécurisé, grâce à un recul de plusieurs mois d'activité,
- La création de nouvelles plateformes pour la mise en place de bornes de tri,
- Le passage de la collecte des emballages du porte à porte (sac orange) à la collecte en points de tri pour les communes de Woustviller et de Sarreguemines :
 - *Le rachat des bornes jaunes du territoire de Forbach qui ne souhaite pas poursuivre avec ce dispositif,*
 - *Une campagne de communication spécifique pour le lancement de la collecte des emballages légers en points de tri,*
- L'étude d'une solution de prise en charge des emballages légers pour les non-ménages,
- Mettre fin à la convention de prestation de service pour la collecte des emballages légers en points de tri avec la CAFPF,
- La commande d'un nouveau nettoyeur haute pression embarqué avec eau chaude pour améliorer l'entretien de nos points de tri qui doivent être propres et accueillants. Livraison prévue en 2024,
- La création d'un nouveau bureau pour les responsables d'équipes dans le hall C du centre technique.

A ces opérations initiales se rajouteront les points suivants :

- La mise en service d'un nouveau conteneur à déchets verts pour la commune de Lixing-Lès-Rouhling,
- Le développement et la conduite d'animations en milieu scolaire,
- La mise en place de garde-corps spécifiques et normalisés pour la dépose des gravats sur les déchèteries de Rouhling et de Zetting,
- L'installation de sondes de remplissage des bornes de tri afin de pouvoir maîtriser au mieux leur remplissage et donc leur collecte et ainsi éviter les débordements,

- La participation aux travaux d'adaptation du centre de tri de Sarreguemines pour la réception des emballages légers,
- La reprise en régie directe de la collecte des fibreux pour améliorer le vidage des bornes de tri et optimiser nos moyens de collecte des bornes de tri,
- La commande d'un véhicule de collecte avec grue pour la collecte des fibreux,
- La commande d'un camion polyvalent permettant la collecte des bornes de tri et le lavage de ces mêmes bornes de tri,
- La commande d'un nouveau camion polybennes pour assurer la logistique des conteneurs de déchèteries, en remplacement de l'équipement le plus ancien du parc,
- La mise en place d'un 2ème local DMS à la déchèterie de Zetting. Le volume actuel disponible n'étant plus suffisant,
- Le remplacement des bacs de récupération des huiles de vidange usagées qui sont vieillissantes et plus suffisamment adaptés,
- La création de 2 quais supplémentaires à la déchèterie de Zetting,
- Entamer une réflexion sur un dispositif de sécurisation de la déchèterie de Woustviller contre les intrusions,
- Mise en place d'outils informatiques sur les déchèteries afin de d'améliorer la communication entre les sites distants et le centre technique,
- Réalisation d'une campagne de mise à jour des SYDEM'PASS en déchèterie afin d'éviter au mieux les abus,
- Planter des arbres supplémentaires sur les déchèteries.



La Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences apporte son soutien à travers le versement d'aides financières à l'Université de Lorraine, des investissements réalisés en partenariat avec les différentes instances de l'éducation nationale, la mise à disposition d'équipements et de personnel, le soutien aux projets étudiants tutorés et la mise en place d'une action culturelle. La Communauté d'Agglomération développe également un programme d'accompagnement en faveur des collèves.

Chiffres-clés 2022

Pôle Universitaire

Nombre total d'étudiants à Sarreguemines : **1254**

dont : Centre Universitaire (UFR droit) : **262 étudiants**

IUT : **327 étudiants**

Lycées : **331 étudiants**

INSPÉ (anciennement ESPÉ) : **106 étudiants**

IFSI : **228 étudiants**

Montant de la subvention de fonctionnement versée par la Communauté d'Agglomération à l'Université de Lorraine au titre des différentes filières présentes sur le site délocalisé de Sarreguemines : **299 162,04 €**

Université Populaire

Subvention accordée par la Communauté d'Agglomération : **94 000 €**

Membres : **429**

Participation totale de **2380 auditeurs**,

Actions en faveur des collèves Aog 2022 : **9 380,87€** au lieu de **50 000€**. Mise à plat des dépenses remontées par les collèves depuis 2014 et prise en compte pour déterminer le versement 2022,

Versement Sésam'gr , accompagnement des communes pour l'embauche des assistants de langue : **83 047,35€**.

Faits marquants 2022

- **Bibliothèque Universitaire** : fait état d'une fréquentation moyenne de 450 personnes par mois et a mis en place -durant la crise COVID- et pérennisé un système de Click and Collect ainsi que la possibilité de travail sur place sur réservation,
- **Projets tutorés 2022** : Onze projets tutorés émanant des associations d'étudiants ou des établissements d'enseignement supérieur (cérémonie de remise des diplômes, voyage humanitaire au Cambodge, participation à des projets pédagogiques culture en allemand, JACES, ...) pour un montant de 8640 €,
- Fin du dispositif de surveillance (appareils de mesures) des désordres structurels du bâtiment GACO,
- Fin de la convention avec la Ville et l'IUT Moselle pour la mise à disposition temporaire de salles de cours d'un étage de l'école des Vergers (Réhabilitation en 2021 : montant 48 395 € HT),
- Le lauréat du concours d'architectes le Cabinet Mongiello et Plisson de Colmar pour la construction de l'IFSI (juillet 2021)

a été destitué par un arrêt des prestations en mai 2022 pour dépassement d'enveloppe budgétaire. Le cabinet Bergeolle Vieillard Architectes a été désigné par le biais d'une procédure adaptée pour la poursuite du projet,

- Poursuite des actions dans le cadre du label Agir ensemble pour un campus durable en ville durable, développement durable au sein du campus de Sarreguemines avec le raccordement au réseau de chaleur, PCAET, enquête de mobilité, etc,
- Poursuite et élargissement du concours photo à destination des étudiants de l'IUT Moselle Est sur le thème de la nature dans le cadre de la programmation culturelle étudiante. Programmation dont le dernier volet proposé en 2022 se penchait sur le SIDA,
- Visite de la nouvelle Présidente de l'Université de Lorraine le 16 septembre pour évoquer les attendus du territoire,
- Visite du nouveau Recteur d'Académie le 30 novembre pour évoquer la création pour Sarreguemines d'un parcours « Professorat des écoles Transfrontalier et Plurilinguisme » et la création d'une licence pluridisciplinaire biculturel afin d'éviter l'exode des étudiants vers les grandes villes et faire vivre le campus sarregueminois.

Perspectives 2023

- Dépôt de permis pour la construction du nouvel IFSI,
- Travail autour d'une nouvelle convention dans le cadre du nouveau Master en logistique,
- Poursuite de propositions dans le cadre de la programmation culturelle universitaire,
- Réflexion autour des métiers en tension et l'élaboration d'un dispositif s'apparentant à une école de production (courrier d'intention envoyé à la Région et au Préfet en mars 2022),
- Mise en place d'un règlement pour la subvention des AOG et sorties afin de rayonner sur l'ensemble du second degré (lycées et collèves),
- Bibliothèque universitaire en partenariat avec l'Université de Lorraine. Aménagement d'un espace jeunesse et réflexion pour la mise en place d'un espace de travail en groupe pérenne et équipé à cet effet,
- Colloque sur la certification des comptes et le compte financier unique en juillet 2023 (dans le cadre de la Chaire Universitaire de M. Germain « Finances Publiques comparées avec les mondes germanophones »),
- En attente du rapport final de l'expert pour les désordres structurels du bâtiment GACO,
- Aménagement d'un abri à chauve-souris sur le site du Pôle Ecole dans le cadre du Label Agir ensemble pour soutenir la biodiversité,
- Aménagement d'un abri à poubelle au Centre Universitaire.

Réaliser différents supports d'information (journal communautaire Entre Sarre & Blies, plaquettes spécifiques, site Internet, réseaux sociaux...) mais aussi organiser des événements, manifestations et animations sans oublier les relations avec les médias, tels sont les principaux axes de communication de l'Agglomération.

L'objectif est de rendre lisible les enjeux de l'intercommunalité, d'identifier l'Agglomération ainsi que les actions et les projets réalisés par la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences, tant auprès des habitants des 38 communes qu'à l'extérieur du territoire.

Chiffres-clés 2022

Budget : 427 841 euros de subvention à l'association Mosaik Cristal TV.

Internet : 89 580 visites depuis la mise en ligne en juin 2022 du nouveau site Internet www.agglo-sarreguemines.fr

56 028 visiteurs uniques

158 778 pages vues : les pages des Transports et des équipements nautiques arrivent largement en tête.

69 % des internautes ouvrent une session depuis leur téléphone portable.

Facebook : 5 949 followers sur le compte Facebook de l'Agglo et 175 249 vues relatives aux publications de l'Agglo.



Faits marquants 2022

- Mise en ligne du nouveau site Internet de l'Agglo : plus clair, plus visuel ... toutes les infos en un clic !,
- Les 20 ans de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences fêtés lors des Journées Européennes du Patrimoine les 16, 17 et 18 septembre : spectacle et visites guidées nocturnes avec sons et lumières, animations et mise en valeur des actions et projets de l'Agglo avec la participation de nombreux agents,
- Animations organisées : Challenge Inter-Ecoles de la Piste d'Education Routière, Grand cross des écoliers, Grand prix cycliste de l'Agglo, Challenge de tennis, Raid sportif Sarre Moselle Riv'Action,
- Relooking du journal d'information communautaire Entre Sarre et Blies (mise en page en interne).

Perspectives 2023

- Réitération de toutes les animations notamment celle à destination des seniors,
- Création d'un compte LinkedIn.



Réseau de lecture publique de 15 bibliothèques : prêts de documents (imprimés et numériques), animations (spectacles vivants, conférences, concerts etc), inclusion numérique...

Chiffres-clés 2022

94 043 entrées à la Médiathèque

287 367 documents empruntés dans le réseau

6 125 adhérents inscrits

7 134 spectateurs sur 359 animations annuelles

3 320 élèves accueillis lors de visites dédiées aux écoles de l'agglomération

Faits marquants 2022

- Retour à des niveaux de prêts et de fréquentation équivalents à ceux de la période pré-COVID,
- Record de prêts sur certains secteurs (prêts doublés dans l'espace adolescents),
- Reprise des partenariats (scolaires/CHS/prison/associations etc) suspendus durant la période de restriction sanitaire : par ex, +50% d'élèves accueillis par rapport au record de 2019,
- Application MaBibli dédiée à la gestion de son compte lecteur, à la recherche documentaire et à la réservation de livres avec transit des documents entre les bibliothèques du réseau : 618 utilisateurs (+250% par rapport à 2021),
- Gros succès de notre soirée halloween avec 435 visiteurs du 30 octobre,
- 195 visiteurs à la soirée jeux de société du 22 octobre,
- Plus de 260 ateliers numériques personnalisés (contenu abordé à la demande) organisés sur l'année,
- Poursuite du projet Bi-Bus transfrontalier.

Perspectives 2023

- Communication autour de nos services tel que *bookbox* (sélections de livres personnalisés à venir retirer sur place), portage à domicile, prêts de livres numériques et de liseuses, consultation de revues numériques, prêts de jeux de société et de jeux vidéo, etc,
- Poursuite du dynamisme actuel,
- Réflexion sur le réaménagement du 1er étage avec salle de travail individuelle, espace de co-working et agrandissement de la salle *Checkpoint* (salle de jeux vidéo et de jeux de société).



Chiffres-clés 2022

Golf Sarreguemes Confluences

Nombre d'adhérents : **501 (+10.35%)** par rapport 2021

Nombre de départs : **15 757 (+20.33%)** par rapport à 2021

Organisation de tournois par l'Agglo : **3**

Diminution de **11%** du coût d'exploitation par rapport à 2021

Augmentation de **13%** des recettes par rapport à 2021

Piscine communautaire de Sarralbe

Sur 10 mois de fonctionnement

Fréquentation totale : **41 339**

Fréquentation usagers « Piscine » : **8 146**

Fréquentation usagers « Aquafitness » : **6 532**

Fréquentation usagers « Ecole de Natation » : **6 444**

Fréquentation « Scolaire » : **16 178**

Fréquentation « Association » : **4 039**

Centre nautique de Sarreguemes

Fréquentation totale : **162 614**

Fréquentation usagers « Piscine » : **104 845**

Fréquentation usagers « Associations » : **26 401**

Fréquentation usagers « Espace Détente » : **5 129**

Fréquentation « Scolaires » : **26 239**

Faits marquants 2022

Gymnases

- Démarrage des travaux de rénovation énergétique du Gymnase Val de Sarre avec la création de locaux de stockage,
- Démarrage en février 2022 des travaux du complexe sportif Bliespark,
- Respect de la sobriété énergétique depuis octobre 2022 dans les gymnases communautaires avec diminution des températures intérieures à 14°C,
- Premiers paiements dans le cadre du Fonds de concours des équipements sportifs dont 1 079 348,52€ ont été attribués sur l'enveloppe totale de 1,8 million pour 9 projets,
- Réflexion sur le coût réel d'utilisation des équipements.

Golf Sarreguemes Confluences

- Travaux de réfection et entretien du parcours, optimisation de l'utilisation de l'eau,
- Nouvelle convention de reversement des sommes avec l'association de Golf,
- Rupture de la convention de mise à disposition du golf avec l'association allemande,
- Accueil à l'essai des scolaires (1 classe de primaire et 1 collège),

- Organisation de tournois : tournoi greenburner (74 participants), la coupe de l'agglo (72 participants), le tournoi des jardiniers (64 participants).

Piscine communautaire de Sarralbe

- Maintien des animations mises en place depuis 2019,
- Mise en place en partenariat avec la Délégation régionale académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES) de l'opération J'apprends à nager !,
- Mise en place de l'activité Aqua Stand Up,
- Mise en place des nouvelles modalités d'accueil des scolaires (cycles),
- Intervention des éducateurs sur la formation des professeurs des écoles pour l'apprentissage de la natation scolaire,
- Formation des agents sur les activités d'Aquafitness,
- Travaux CTA et locaux de rangement : fermeture site durant 2 mois,
- Durant la fermeture, redéploiement des agents au Centre Nautique, à la déchetterie de Sarralbe et à la médiathèque,
- Elaboration d'une plaquette de communication en partenariat le COS Natation,
- Sélection programmiste pour le plan piscine. Mise en place de réunions de concertation et de travail pour l'élaboration du programme. Participation à différents colloques et visio sur l'avenir des équipements aquatiques,
- Sobriété énergétique : diminution des températures des bassins, de l'air et des locaux annexes depuis octobre 2022,
- Continuer notre action de formation professionnelle en accueillant un apprenti en septembre 2022.

Centre nautique de Sarreguemes

- Mise en place d'animations pour l'ensemble du public : soirées Zen, ouverture bassin extérieur, fête de l'été, partenariat association (baptêmes de plongée), etc,
- Mise à disposition du bassin extérieur pour le club de crossfit Sarreguemes,
- Animation espaces extérieurs durant la période estivale (structures gonflables),
- Mise en place d'un nouveau mode de fonctionnement pour l'espace détente,
- Mise en place des nouvelles modalités d'accueil des scolaires (cycles),
- Sélection programmiste pour le plan piscine. Mise en place de réunions de concertation et de travail pour l'élaboration du programme. Participation à différents colloques et visio sur l'avenir des équipements aquatiques,
- Sobriété énergétique : diminution des températures des bassins, de l'air et des locaux annexes depuis octobre 2022,
- Continuer notre action de formation professionnelle en accueillant des stagiaires BPJEPS en septembre 2022.

Perspectives 2023

Gymnases

- Transfert des gymnases de Puttelange-aux-Lacs,
- Poursuite et dernière année du fonds de concours en faveur des équipements sportifs. Il reste à attribuer 720 651,48€,
- Poursuite des travaux au gymnase Val de Sarre,
- Poursuite des travaux du Bliespark,
- Détermination de la procédure et du formalisme de l'attribution des créneaux du Bliespark,
- Révision de la grille tarifaire de location des équipements sportifs.

Golf Sarreguemines Confluences

- Modification de la grille tarifaire et des contrats de cotisation,
- Recherche d'un partenariat avec Proshop (revendeur),
- Elaboration d'un programme d'animation à destination des adhérents et des scolaires
- Nouvelle convention de mise à disposition du golf avec l'association française,
- Vente d'encarts publicitaires et recherche de sponsors pour les tournois,
- Création de logements touristiques,
- Demande du label « Golf responsable et engagé pour la biodiversité » auprès de la FF Golf,
- Mise en place de toilettes sèches, DSA et points d'eau sur le parcours

- Rééquilibrage du parcours,
- Modification du trou n°9 et réflexion sur la création d'un pitch and putt,
- Embellissement des points d'eau des trous 5 et 7,
- Solution alternative aux chemins en schiste,
- Poursuite de la réflexion autour de la gestion de la ressource en eau, et mise en place de panneaux photovoltaïques.

Piscine communautaire de Sarralbe

- Développer l'offre d'animations aquatiques pour tous les publics,
- Poursuite du partenariat avec la Délégation régionale académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES) de l'opération J'apprends à nager !,
- Plan Piscine : Validation du programme, sélection du maître d'œuvre, élaboration des plans EXE avec dépôt du permis de construire,
- Maintenir les partenariats avec les partenaires publics et privés.

Centre nautique de Sarreguemines

- Maintien des animations proposées au public,
- Maintenir les partenariats avec les partenaires publics et privés,
- Plan Piscine : définition du contenu du programme pour un démarrage des travaux à la suite de ceux de la Piscine Communautaire de Sarralbe.



La Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences est compétente en matière d'équilibre social de l'habitat. A ce titre, elle définit un Programme Local pour l'Habitat (PLH) d'une durée de 6 ans. Le PLH 2020-2025 prévoit les mesures nécessaires à un développement équilibré de l'habitat sur l'ensemble du territoire, dans l'objectif de garantir un accès au logement pour tous.

Dans ce cadre, la Communauté d'Agglomération met notamment en œuvre des opérations contribuant à l'Amélioration de l'Habitat.

La Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences est également cheffe de file en matière de politique d'attribution des logements sociaux, à travers sa Conférence Intercommunale du Logement (CIL).

Chiffres-clés 2022

Budget

- **36 000 €** d'aides attribuées à Sarreguemines Confluences Habitat pour la réhabilitation de 11 logements sociaux à Neufgrange,
- **39 000 €** d'aides versées à Sarreguemines Confluences Habitat pour l'acquisition-amélioration de 11 logements sociaux à Sarralbe, commune déficitaire au regard des prescriptions de la loi « SRU »,
- **1 090 000 €** de garanties d'emprunts consenties à Sarreguemines Confluences Habitat pour l'acquisition-amélioration de 11 logements,
- **7 149,45 €** de cotisation à l'Agence Départementale d'Information sur le Logement de la Moselle (ADIL),
- **19 094,40 €** de participation au Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) du Conseil Départemental de la Moselle,
- **19 845 €** d'aides attribuées à la Mission Locale pour la mise en œuvre du Guichet d'information pour le logement des jeunes,
- **121 454 €** d'aides versées par la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences dans le cadre du Programme « Habiter Mieux »,
- **177 630 €** d'aides prévisionnelles de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences dans le cadre des Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH et OPAH-RU), dont **5 468 €** versés en 2022,
- Représentant : **108 dossiers** instruits dans le cadre de l'OPAH et de l'OPAH-RU, dont **5 dossiers soldés**.

Dans le cadre de la mise en œuvre du PPRT Ineos (travaux de réduction de la vulnérabilité) :

- **272 diagnostics réalisés**
- **94 financements accordés**
- **31 chantiers achevés**, pour un montant de **239 346,57 €** de travaux financés par l'ensemble des cofinanceurs (dont 40 402 € par la Communauté d'Agglomération).

Faits marquants 2022

- Lancement de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat,
- Lancement du programme d'accompagnement pour la mise en œuvre des travaux prescrits par le Plan de Prévention des Risques Technologiques (INEOS Sarralbe),
- Mise en œuvre du Plan Partenarial de Gestion de la Demande de Logement Social et d'Information des Demandeurs : création du service d'information et d'accueil des demandeurs, mise en service de la borne informatique à l'accueil de la Maison de l'Habitat, réalisation de livrets d'information sur la demande de logement social,
- Elaboration du projet de système de cotation des demandes de logement social pour expérimentation d'une phase-test (expérimentation de la Communauté d'Agglomération présentée lors du séminaire national sur la réforme des attributions des logements sociaux),
- Lancement d'une étude de stratégie foncière en partenariat avec l'EPFGE.

Perspectives 2023

- Poursuite OPAH, PPRT et étude de stratégie foncière,
- Réalisation de l'Observatoire de l'Habitat et du Foncier (2e édition),
- Elaboration de la Convention Intercommunale des Attributions,
- Bilan à mi-parcours du PLH,
- Mise en production du système de cotation des demandes de logement social.



Dans le cadre de sa compétence obligatoire en matière de politique de la ville dans la communauté, la Communauté d'Agglomération contribue au financement d'actions visant à améliorer la sécurité, l'insertion et la solidarité sur le territoire.

La Communauté d'Agglomération est également partenaire du Contrat de Ville 2015-2022, portant sur les actions à mettre en œuvre au sein des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV).

Chiffres-clés 2022

Le Conseil communautaire a voté en faveur du soutien aux actions d'insertion et de cohésion sociale mises en œuvre par les associations suivantes :

4 500 € au CIDFF

5 000 € au Festival les Z'étangs d'Arts (association Foyer des Lacs)

500 € au CMSEA / 4000 € aux Amis de la Coccinelle

1 000 € à CAP EMPLOI / 4 500 € à PROXIMITE

1 300 € au CDAD / 200 € à la Ludothèque Beausoleil

Soit un total de 21 000 € de subventions versées en 2022.

Subvention de fonctionnement à la Mission Locale du Bassin de Sarreguemines (convention pluriannuelle 2019-2022) : 65 631,65 € accordés en 2022.

Faits marquants 2022

- Elaboration du bilan d'évaluation finale du Contrat de Ville 2015-2022,
- Réunion du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) :
 - > Séance plénière le 5 mai 2022
 - > Comité restreint le 23 septembre 2022

Perspectives 2023

- Elaboration de la nouvelle contractualisation (futur Contrat de ville 2024-2028) : réalisation du diagnostic et élaboration des pistes d'actions,
- Renouvellement de la convention pluriannuelle avec la Mission Locale.

Chantier d'insertion « Confluences service »

Le support technique du chantier est basé sur l'entretien des espaces verts et les travaux du bâtiment second-œuvre, ainsi que sur l'atelier palette. L'objectif est, d'une part de redonner des habitudes et des attitudes de travail et, d'autre part, de lever les freins à une insertion sociale et professionnelle durables.

Notre mission : accompagner l'individu et promouvoir la personne dans :

> La confiance, le respect et la dignité, indépendamment du sexe, de l'âge, de la santé physique, ou mentale, de la religion, de la condition sociale ou de l'origine ethnique,

> La sociabilisation : chaque individu est en capacité de se reconstruire et de construire ; la mission du chantier est de lui permettre d'accéder à une autonomie, au sens des responsabilités, à une liberté de choix et à l'exercice de sa citoyenneté.

Chiffres-clés 2022

36 salariés ont été accompagnés du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022,

23 206 heures réalisés soit – 14 bénéficiaires sortis durée moyenne de parcours 15 mois. 43% ont retrouvé un emploi (CDD ou période d'intérim de 6 mois ou plus et CDI),

6 personnes ont réalisé une immersion en entreprise,

L'atelier palette a réalisé 14 expositions.

Perspectives 2023

- Poursuivre les actions mises en place,
- Recrutements d'un(e) assistant(e) socio-professionnel et d'un(e) tuteur(trice) technique,
- Construction d'un nouveau bâtiment avec mise en conformité de l'atelier palette.

Faits marquants 2022

- Semaine de la santé et du bien-être à l'intention de 14 bénéficiaires,
- Concours du bac à légumes le plus abouti réalisé individuellement par l'ensemble des bénéficiaires du chantier,
- Visite du Préfet.



La Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences a toujours considéré l'aménagement numérique de son territoire comme un élément déterminant de son attractivité, de son développement et du cadre de vie de ses habitants.

Chiffres-clés 2022

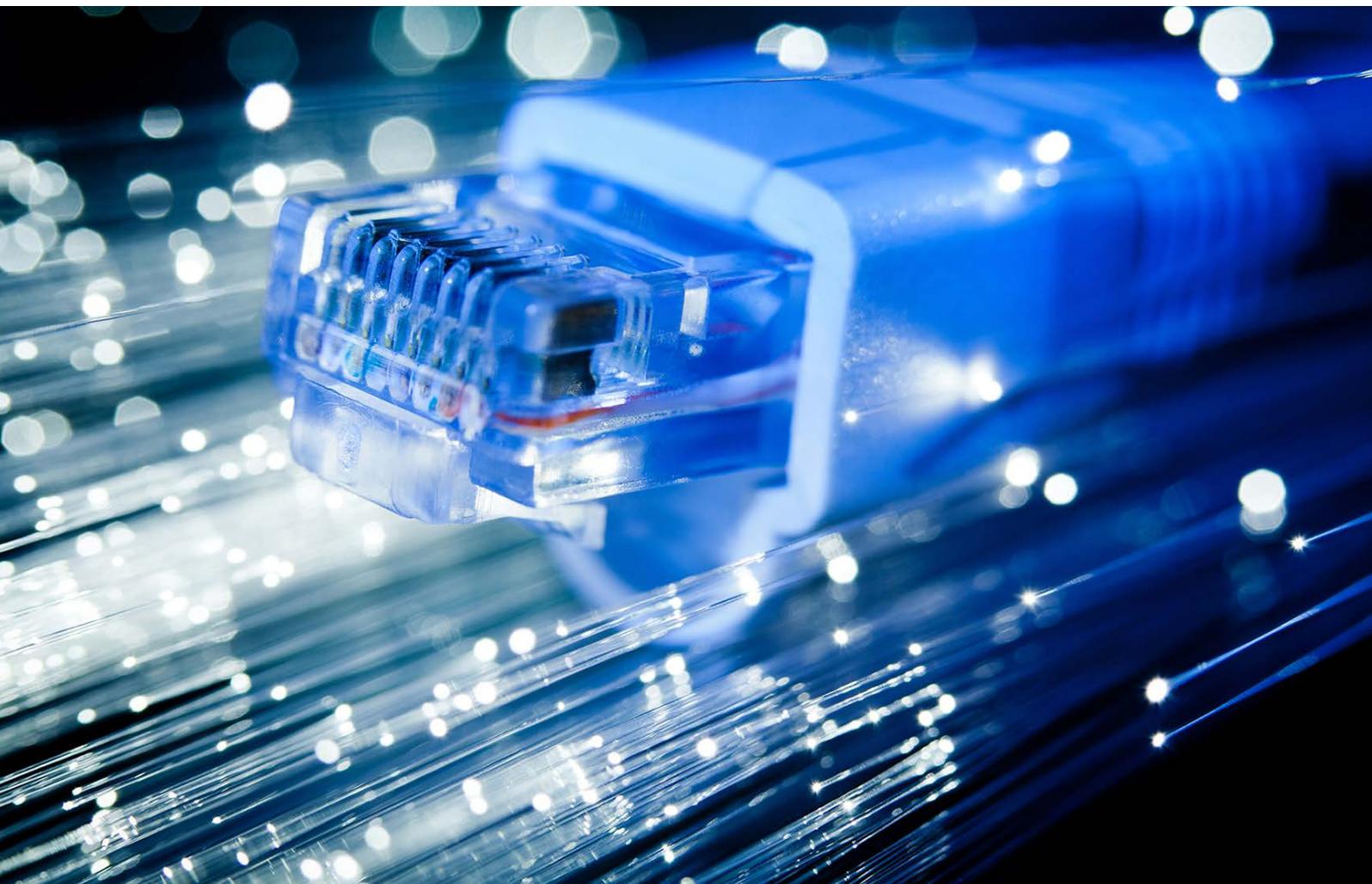
La Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences a cédé à SFR le réseau historique très haut débit pour les particuliers (FTTLA) pour la somme de **600 000 €**.

Faits marquants 2022

- Signature avec la Sté SFR du protocole d'accord pour la résiliation anticipée du contrat de concession qui devait prendre fin en 2023,
- Signature avec la Sté SFR du contrat de cession des biens et équipements du réseau très haut débit pour particuliers,
- Signature avec SFR de la convention de programmation et de suivi des déploiements FTTH dont le périmètre vise les 15 communes du territoire de l'Agglo qui n'étaient pas encore concernées par le déploiement de la fibre optique.

Perspectives 2023

- Fin du déploiement FTTH (fibre jusqu'à la maison) sur les 15 communes relevant de la convention de programmation et du suivi des déploiements FTTH.
- Fin de la procédure de Délégation de Service Public pour l'exploitation du réseau très haut débit dans les zones d'activités et choix du délégataire.



A travers la compétence « protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie – développement durable », le service a pour mission de contribuer à la lutte contre le dérèglement climatique, la limitation des émissions de gaz à effet de serre et la diminution de la pollution de l'air. Il a vocation à élaborer et mettre en œuvre des politiques relatives à la transition énergétique et des actions de maîtrise de la consommation énergétique. Il a pour outil et pour cadre le plan climat énergie territorial, mis en place dès 2012. Les thématiques abordées vont de la sobriété énergétique des bâtiments à la mobilité durable, en passant par la limitation de l'usage des produits phytosanitaires.

Chiffres-clés 2022

40 élus au 5^{ème} voyage d'étude à Beinheim et Seebach : sensibilisation à la production d'énergie renouvelable photovoltaïque, aux aménagements durables d'un centre village.

20 communes ont profité de l'opération de rénovation du parc d'éclairage public pour remplacer 2 600 luminaires par du LED. L'opération représente un investissement de **1 200 000 €** de travaux. L'opération est financée à 50 % dans la plupart des cas (35% DETR/DSIL + 15% CEE).

Service CLÉ : **250 rendez-vous** avec les ménages pour les renseigner sur la rénovation énergétique de leur logement. **26 chantiers de rénovation énergétique** suivis par le service CLE et AMO financée par l'Agglo.

Faits marquants 2022

- Coordination et massification de la rénovation de l'éclairage public pour les communes,
- Mise en place de la tarification du service de recharge de véhicules électriques,
- Projet d'éducation au développement durable de la maternelle au CM2 :
 - > Clôture de Watty année 1 : 58 classes participantes soir 1120 élèves
 - > Lancement de Watty année 2 : 56 classes participantes soit 1200 élèves
- Lify Air : installation de 3 capteurs de pollens permettant aux habitants d'obtenir une information locale et en temps réel des pollens présents sur le territoire grâce à une application dédiée,
- Lancement d'une étude sur les flottes à faible émission pour donner accès aux collectivités et entreprises à des financements de flottes à carburants alternatifs,
- Finalisation du diagnostic du PCAET,
- Lancement des ateliers du plan climat patrimoine et services,
- L'Agglo a été lauréate de l'Appel à Projets de GRDF sur les territoires engagés gaz vert.

Perspectives 2023

- Accompagnement des entreprises dans les démarches d'économie d'énergie.
- Facilitation, par le biais de la création d'une structure juridique, des démarches d'autoconsommation collective en photovoltaïque pour les communes et les entreprises.
- Installation de 11 nouvelles bornes de recharge pour véhicules électriques adaptées au marché actuel du véhicule électrique.
- **MyGreenStep** : étude sur l'utilisation des boues des stations d'épuration de l'agglo en circuit court pour en faire du biométhane qui sera utilisé sur la station ENDESA par les bus et bennes de l'agglo.




Depuis le 1^{er} janvier 2012, la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences est compétente en matière de Tourisme. La promotion et l'attractivité touristique du territoire constituent un enjeu de développement économique de l'agglomération. A cet effet, la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences soutient l'Office de tourisme communautaire et l'association du Bassin Touristique de la Sarre et développe également des infrastructures dédiées à l'activité touristique.

Chiffres-clés 2022

Taxe de séjour 2022 :

51 489,23 € ; **64 hébergeurs** ont déclaré leur taxe de séjour.
(la TDS 2022 n'est pas encore intégralement perçue).

Subvention à l'Office de Tourisme communautaire 2022 :

45 000 € pour l'association ; **334 500 €** pour l'EPIC.

Subvention à l'Association du Bassin Touristique de la Sarre :

14 914 €.

273 km de nouveaux sentiers de randonnée identifiés

24 km de pistes cyclables en projet

Faits marquants 2022

- Evolution du statut de l'Office de Tourisme communautaire associatif vers un Etablissement Public Industriel et Commercial : transfert de l'Office de Tourisme vers l'EPIC au 1er avril 2022,
- Création de Vita Futura, une association transfrontalière de gestion du Parc européen Bliesbruck-Reinheim à laquelle la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences a adhéré (le Président en est le Président),
- Définition de nouveaux sentiers de randonnée pédestre sur l'ensemble du territoire communautaire (hors secteur Blies, déjà couvert) : finalisation de la phase administrative de l'étude pour la création d'un réseau de sentiers,
- Poursuite du programme d'aménagement des pistes cyclables.

Perspectives 2023

- Poursuivre les partenariats et soutiens à l'Office de Tourisme, au Bassin Touristique de la Sarre et à l'association Vita Futura,
- Poursuivre l'aménagement et la mise en tourisme des nouveaux sentiers de randonnée pédestre et pistes cyclables communautaires.



Le service urbanisme se compose d'une équipe de 4 instructrices des autorisations d'urbanisme et d'un chargé de mission « planification ». Le service instructeur des autorisations et actes relatifs à l'occupation du sol est mutualisé au niveau de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences pour le compte de ses 38 communes membres (conformément à l'article R.423-15 du Code de l'Urbanisme). Un chargé de mission « planification » a été recruté en novembre 2022 pour renforcer la représentation de l'Aggo dans les procédures d'aménagement locales (PLU) ou régionales (SRADDET) notamment.

Chiffres-clés 2022

2925 autorisations d'urbanisme instruites dont :

123 autorisations de travaux

1226 certificats d'urbanisme (1127 CUa, 99 CUb)

1240 déclarations préalables

290 permis de construire

9 permis d'aménager

37 permis de démolir

Faits marquants 2022

- Dématérialisation de l'instruction des autorisations d'urbanisme.
- Recrutement d'un chargé de mission « planification ».

Perspectives 2023

- Poursuivre la bonne dynamique engagée en 2022 en continuant d'optimiser le fonctionnement du service et du logiciel d'instruction en ligne pour gagner en efficacité.
- Mieux communiquer sur les compétences et projets de l'Agglo auprès des communes et partenaires en charge de projets d'aménagement.



Voies vertes/pistes cyclables

En 2002, la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences s'est engagée à réaliser un schéma communautaire d'itinéraires cyclables. L'objectif est de relier les 38 communes entre elles afin de promouvoir l'intermodalité des transports mais également le développement touristique en inscrivant ses itinéraires dans des circuits touristiques.

Chiffres-clés 2022

Budget :

Fonctionnement : 160 000 euros TTC

Investissement : 1 180 000 euros TTC

Faits marquants 2022

- Fin des travaux liaison Woustviller Ernestviller ,
- Réalisation de la liaison Frauenberg Sarreguemines le long de l'aérodrome,
- Réalisation de la liaison gare de Neufgrange – Roth,
- 1^{ère} partie de la liaison Sarralbe rue Saint Bernard – Pont canal ,
- Reprise de la couche de roulement de la liaison Saint Jean Rohrbach Hoste.

Perspectives 2023

- Plantations d'arbres tiges le long de la piste de Frauenberg,
- Etude d'un nouveau RIS sur le territoire de l'ancienne CCAL,
- Etude de signalétique sur l'itinéraire Sarreguemines – Woustviller – Ernestviller - Guebenhouse.



Le système d'information géographique (SIG) agrège des données et permet de les cartographier tout en y associant des informations descriptives. Créé en 2007, le SIG permet de recueillir, stocker, traiter et analyser des données géographiques et offre à ses communes membres et à ses services un accès à un portail cartographique web. L'outil permet de visualiser et de consulter des données cartographiées sur de nombreux domaines tels que l'organisation du territoire, la gestion des réseaux, l'urbanisme, l'environnement, les risques...

Le développement du SIG communautaire vers davantage de transversalité a pour objectif de répondre aux besoins opérationnels et quotidiens des services, d'être support d'observatoires du foncier et de l'habitat et ainsi d'apporter une aide à la prise de décision tout en facilitant le partage de la connaissance du territoire dans de nombreux domaines.

Chiffres-clés 2022

Budget :

32 communes ayant participé aux formations SIG, soit 44 personnels communaux (secrétaires de mairies) accompagnés et formés aux outils du SIG.

Total budget réalisé : 35 211,60 € HT

Contrat de maintenance et d'assistance logiciels : 29 121,60 €

Convention de financement DataGrandEst : 6 000,00 €

Autres prestations de services : 90,00 €

Faits marquants 2022

- Séances de formations des communes aux outils du SIG,
- Participation aux rencontres régionales de la donnée et aux événements organisés par DataGrandEst,
- Lancement des démarches d'acquisition des données PCRS (Plan de Rue de Corps Simplifié),
- Création d'une base de données et référencement de l'intégralité des noms de rue du territoire. Réalisation d'une cartographie de plan de rue pour chaque commune,
- Ouverture du SIG à d'autres services comme l'observatoire sur la stratégie foncière, l'observatoire de l'Habitat, le diagnostic du contrat de ville.

Perspectives 2023

- Accompagnement personnalisé des agents communaux aux applications SIG,
- Evolution du SIG vers davantage de transversalité : contribution à la réalisation du diagnostic du futur Contrat de Ville, réalisation de l'Observatoire de l'Habitat et du Foncier,
- Acquisition de données « PCRS » (Plan de Rue de Corps Simplifié).

